



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOË KAYAK EN COTE D'OR

1 rue Etienne Baudinet 21000 DIJON Tel : 06.47.96.51.30 Fax : 03.80.45.32.83

Présidente : HEDIEUX Cathy
Tel : 06.82.38.75.98
E-Mail : cat.hedieux@wanadoo.fr

Agent de développement : GAMORY Romain
Tel : 06.47.96.51.30
E-Mail : cdck21@hotmail.fr

Formation Initiateur :

- UV1 : Natation, Sauvetage

- Natation : départ plongé + 100m (50m dos, 50 sur ventre)
- Sauvetage : nager 15m + plongé canard pour rechercher mannequin + nager 15m avec mannequin

→ Equivalence possible avec diplôme de Surveillant de baignade, BNSSA, MNS, BEESAN

- UV2 : Pédagogie, Animation

- Mettre en place une situation pédagogique
- Réaliser une séance de 15 minutes avec un groupe de 4 à 6 personnes
- Justifier ses choix et ses propositions au cours d'un entretien de 15 minutes (Réalisation d'une feuille de séance au préalable)

- UV3 : Connaissances générales

- Test de 20 minutes sur les connaissances générales
 - Thèmes : l'activité, l'environnement, la pédagogie, l'organisation, la technique, l'accueil, la sécurité, le secourisme, la responsabilité



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOË KAYAK EN COTE D'OR

1 rue Etienne Baudinet 21000 DIJON Tel : 06.47.96.51.30 Fax : 03.80.45.32.83

Présidente : HEDIEUX Cathy
Tel : 06.82.38.75.98
E-Mail : cat.hedieux@wanadoo.fr

Agent de développement : GAMORY Romain
Tel : 06.47.96.51.30
E-Mail : cdck21@hotmail.fr

Formation Initiateur :

- UV4 : Pratique

- Démonstration en eau vive (K1 ou C1) :
 - Parcours imposé : reprises de courant, stops, traversées de courant, arrêt d'urgence avec un bac arrière
 - Parcours libre
- Démonstration en eau calme (bateau complémentaire à l'eau vive):
 - Parcours imposé avec marche avant et arrière, virages larges et serrés, appels de l'arrière et de l'avant, arrêt
 - Parcours en bateau directeur (CEL, descente ou kayak de mer) : 15min à allure soutenue et régulière, sans arrêt, comportant un virage de chaque côté
- Sauvetage, Récupération
 - En eau profonde : aider seul ou à deux, un partenaire dessalé à vider son bateau et à réembarquer
 - En eau vive (II) : traverser une personne d'une rive à l'autre + récupérer un bateau ou une pagaie